

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 5 décembre 2022

Délibération n° 202212-07

NOTE

DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRES DE LA REGION NORMANDIE POUR PEPITE NORMANDIE DANS LE CADRE DU PROJET « MON STAGE MA STARTUP »

Préambule

Cette note constitue un justificatif de demande de financement auprès de la Région pour mener à bien le dispositif Mon Stage Ma Startup.

Elle sera présentée au CA de Normandie Université pour obtenir son accord avant dépôt Région.

Contexte

La Région a mis en place, à l'automne 2019, un dispositif de gratification de certains projets d'étudiants porteurs d'un projet de création d'entreprise innovante.

Baptisée « Mon Stage, Ma Startup » elle permet à tout étudiant inscrit dans l'ESR normand d'obtenir une gratification de stage conformément à la réglementation en vigueur (à date 3,90€/h) financée par la Région. La gratification correspondant à 15% du plafond horaire de la sécurité sociale (Texte de référence : Code de la sécurité sociale : articles D242-1 à D242-2-2).

Pour cela, 2 conditions sont nécessaires :

- bénéficier d'une **substitution de stage** pour développer un projet entrepreneurial (accord entre l'étudiant, l'établissement et Pépité)
- avoir un projet de nature « **Deeptech** », c'est-à-dire visant à créer une startup développant une innovation de rupture. Il s'agit d'un produit ou un service qui n'existe pas sur le marché ou dont l'usage change **radicalement**.

Le versement des gratifications a été confiée à Normandie Université après 2 conventionnements financiers successifs d'un montant de 42.000€ (en 2020) et 21.000€ (en 2022).

Bilan

Au terme des 3 premières promotions, le dispositif a bénéficié à 20 étudiants, pour 16 projets différents. La durée moyenne du stage était de 5 mois pour une gratification moyenne par étudiant de 2800€.

Au total, le dispositif a coûté près de 57.000€.

Il a permis de créer **8 startups** (sur les 16 projets), notamment 3 accompagnées chez Normandie Incubation. *COB, Dross, Olaff, Datadunk, Agriliant, Hyre, Inform'elevage, 4Gate*. 2 projets se poursuivent chez Pépité : *Blind'up, Skateboard*.

| | |
|---------------------------------|--|
| Nb étudiants accompagnés | 20 |
| Evolution des effectifs | 3(2020) 9(2021) 8(2022) |
| Nb femmes lauréates | 7 (35%) |
| Sites concernés | Rouen : 8 Caen : 8 Le Havre : 4 |
| Etablissements d'accueil | Unicaen : 5 UnivRouen : 4 ULHN : 4 Unilasalle : 3 EM Normandie : 2 Ensicaen : 1 Cesi : 1 |
| Nb projets accompagnés | 16 |
| Nb créations (à date) | 8 (soit 50%) |
| Nb poursuite projet | 2 |
| Budget total | 56.811€ |
| Durée moyenne | 5 mois en stage |
| Gratification moyenne étudiant | 2.800 € / étudiant |

Perspectives

Sur le budget alloué de 63.000 € il reste 6.000 € ce qui correspond à 2 étudiants accompagnés.

La Région et Pépité souhaitent poursuivre le dispositif en 2023 et 2024. Ils se sont accordés pour avoir un financement complémentaire de 30.000€ correspondant à 10 étudiants accompagnés.

Aussi, Pépité sollicite le CA de Normandie Université pour donner son accord de prolongation de l'aide régionale à la bourse « Mon Stage Ma Startup ».

Le Conseil d'Administration approuve la demande de subvention à la Région Normandie pour PEPITE Normandie dans le cadre du projet « mon stage ma startup ».

Résultats des votes

Nombre de votants : 36

Pour : 28 voix

Abstention : 4 voix

N'ont pas participé au vote : 4 voix

Adoptée en Conseil d'Administration du 5 décembre 2022,

L'Administrateur provisoire de Normandie Université,
Xavier PANNECOUCKE



Annexe



LE DISPOSITIF

En accord avec votre établissement, la Région Normandie vous propose, de développer pendant votre stage obligatoire un projet de startup innovante. Vous serez accompagné par des professionnels tout au long de votre stage dans un lieu dédié afin de faire évoluer votre projet vers une entreprise de la deep tech. Une convention de stage sera alors établie entre vous, votre établissement et la COMUE Normandie (Communauté d'universités et d'établissements).

Avec Mon stage, ma start-up, vous serez :

- **Rémunéré** par une gratification de stage prise en charge par la Région Normandie pour une durée de huit mois au plus.
- **Accueilli** dans les locaux de Normandie Valorisation ou Normandie Incubation à Rouen, Caen ou au Havre.
- **Accompagné** par une équipe de professionnels composée de Normandie Incubation, Normandie Valorisation, PEPITE, des incubateurs internes aux écoles et d'enseignants pour assurer le suivi de votre projet.

Plus d'infos sur
aides.normandie.fr

3 CONDITIONS

Pour bénéficier du dispositif vous devez :

1. avoir un projet de création de startup innovante
2. être étudiant dans une université, une école d'ingénieurs ou de commerce en Normandie
3. être au minimum en licence ou bac +3

LA DEEP TECH, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La deep tech fait référence aux projets de startups ou entreprises développent une innovation de rupture, c'est-à-dire une innovation portant sur des produits ou services qui n'existent pas ou améliorant l'existant pour répondre aux défis du 21^e siècle. La deep tech peut être appliquée à de nombreux domaines : intelligence artificielle, big data, objets connectés, robotique, réalité augmentée, nouveaux matériaux & nanotechnologies, etc.

Pour remplir les conditions d'un projet deep tech, votre maître de stage :

1. Vous mettra en lien avec le monde scientifique
2. Vous aidera à lever les barrières technologiques auxquelles vous serez confronté
3. Vous aidera à vous différencier de la concurrence
4. Vous préparera à développer une approche du marché globale et approfondie (développement, industrialisation, commercialisation).

COMMENT FAIRE ?

Les dossiers de demande d'aide doivent respecter les critères d'éligibilité et être transmis à la Région par l'école ou l'établissement d'origine de l'étudiant, avant le début du stage, pour présentation au comité de sélection.

Les dossiers transmis devront comporter les informations suivantes :

- le profil du porteur de projet
- la présentation du projet et la justification de son caractère innovant (potentiel deep tech)
- l'avis de l'université ou de l'école qui présente l'étudiant entrepreneur
- les retombées et perspectives attendues en termes de valorisation des travaux et compétences de recherche, mais également en termes de création d'emplois et de chiffre d'affaires pour la future entreprise
- Le format du dossier est libre (word, ppt, vidéo, etc.).



ÉTAPE 1

Demande de l'étudiant auprès de son établissement d'enseignement

ÉTAPE 2

Envoi du dossier à la Région avec avis de l'établissement



ÉTAPE 3

Comité de sélection :

- Région Normandie
- Normandie Incubation
- Normandie Valorisation
- Ecoles
- Incubateurs publics et privés
- PEPITE
- DRRT

ZOOM SUR

NORMANDIE INCUBATION

Une fois la période de stage terminée, les projets les plus prometteurs pourront se concrétiser avec l'aide de Normandie Incubation. L'incubateur normand accueille les projets de startup et leur offre des ressources financières et des compétences humaines (accompagnement personnalisé, formations), physiques (hébergement) et organisationnelles.

Plus d'infos sur www.normandie-incubation.com



CONTACTS

Région Normandie
 Direction de l'Économie,
 de l'Enseignement supérieur et du Tourisme
amideptech@normandie.fr
 02 31 15 53 01

Au sein de chaque établissement d'enseignement,
 un référent est désigné pour répondre à vos questions et vous suivre
 tout au long de votre stage. Rapprochez-vous de votre responsable
 pédagogique ou de PEPITE : pepite-normandie@normandie-univ.fr

PARTENAIRES

